Accusé de réception en préfecture
069-216902023-20260326-DCM-21032026-3-DE
Date de télétransmission : 26/03/2026
Date de réception préfecture : 26/03/2026

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Arrondissement de Lyon

Métropole de Lyon

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres art. 16 Code Municipal : **35**

en exercice : **35**

qui ont pris part à la délibération **35**

Séance du 21 mars 2026
Liste des délibérations publiée le 26 mars 2026
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35
Président : Mme Véronique SARSELLI
Secrétaire : M. Adrien GIMENEZ
Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE, Directeur Général des Services

OBJET

Élection des adjoints

Membres présents : Mmes et MM. PION, BARRELLON, CAUCHE, DUMOND, GUERINOT, NOVENT, BARRIER, PONS, MAMASSIAN, PISTILLI, CHARMATE, JACOLIN, FUGIER, BAZAILLE, GIORDANO, RODRIGUEZ, BOIRON, ESCOFFIER, DUPUIS, SARSELLI, ROSAIN, MOUSSA, GOUBET, ROLLO, CARBONARO, CHAPELON, MALFILÂTRE, BARLET, KALITA, RENARD, RIBES, GIMENEZ, LATHUILIERE, ALFANDARI

Membre excusé : Mme MIHOUBI (pouvoir à Mme LATHUILIÈRE)

L'article L.2122-7-2 du code général des collectivités territoriales dispose que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

À l'issue de ces opérations, l'ordre du tableau du conseil municipal est modifié en conséquence tel que mentionné à l'article L2121-1 du CGCT.

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

– APPROUVER l'élection des adjoints :
1 - BAZAILLE Pascale
2 - ESCOFFIER Patrick
3 - MOUSSA Catherine
4 - BARRELLON Pierre
5 - GIORDANO Maria
6 - RODRIGUEZ Nicolas
7 - BOIRON Paola
8 - JACOLIN Bruno
9 - GOUBET Célia
10 - NOVENT Christian

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Véronique SARSELLI

Publié en ligne le 26 mars 2026